



LISTE DES CONTRATS - INCLUANT LES CONTRATS DE PLUS DE 2 000\$ DU MÊME CONTRACTANT ET QUI TOTALISE  
UNE DÉPENSES DE PLUS DE 25 000\$ (selon l'article 477.6 de la *Loi sur les cités et villes* )  
Période du 1 janvier au 31 décembre 2022

FOURNISSEURS	MONTANT TAXES INCLUSES	OBJET DU CONTRAT
Boivin Gauvin inc.	4 898.65 \$	Inspection d'appareils respiratoires
Boivin Gauvin inc.	<u>64 225.04 \$</u>	Outils de désincarcération
	69 123.69 \$	